MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Tél : 21 30 10 20 – Fax : 21 30 18 51
01 BP ; 302 COTONOU – ROUTE DE L'AEROPORT
www.finances.bj

LA PERSONNE RESPONSABLE DES
MARCHES PUBLICS

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Nom de l'Autorité contractante : MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Objet : Entretien et maintenance des ascenseurs des bâtiments de la DGI/DGE de la DGD et du Bloc Technique du Ministère de l'Economie et des finances par accord-cadre à bon de commande sur trois ans (2025, 2026 et 2027).

BON A LANCER
DCMP - MEF

Référence SIGMAP de l'AAO : S_ DGML_111078
Avis n° 012 /MEF/PRMP/SP du 24/06 /2025
Identification de la procédure : S_ DGML_111078

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Ministère de l'Economie et des Finances, gestion 2025, version 5 publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le **12 juin 2025.**

2. Le Ministère de l'Economie et des Finances a obtenu dans le cadre de son budget des fonds du Budget National afin de financer le marché en objet et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif **à l'entretien et maintenance des ascenseurs des bâtiments de la DGI/DGE de la DGD et du Bloc Technique du Ministère de l'Economie et des finances par accord-cadre à bon de commande sur trois ans (2025, 2026 et 2027).**

3. Le Ministère de l'Economie et des Finances représenté par la Personne Responsable des Marchés Publics, sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants : **entretien et maintenance des ascenseurs des bâtiments de la DGI/DGE de la DGD et du Bloc Technique du Ministère de l'Economie et des finances par accord-cadre à bon de commande sur trois ans (2025, 2026 et 2027)..**

Le présent dossier d'appel d'offres est constitué d'un **lot unique.**

La présente procédure aboutira à la signature d'un accord-cadre mono attributaire, qui sera mis en œuvre par émission de bons de commande annuels successifs sur l'ensemble de sa période de couverture, conformément à l'article 41 de la loi N°2020-26 du 29 septembre 2020, portant code des marchés publics en République du Bénin.
Les variantes ne sont pas admises.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics; Email : prmp@finances.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics Ministère de l'Economie et des Finances, Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés, rez-de-chaussée du bloc du Cabinet, bureau en face du bureau B-184, Heures d'ouverture règlementaires : 8h à 12 h 30mn et 14h à 17h 30mn (heure locale) GMT+1.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

	ANCIENNES ENTREPRISES	ENTREPRISES NAISSANTES ET CELLE QUI N'ONT PAS ENCORE TROIS ANNEES D'EXISTENCE
Exigences techniques	• Etre une entreprise exerçant dans l'entretien et la maintenance des ascenseurs, justifié l'extrait légalisé du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou les statuts. • Avoir exécuté avec satisfaction au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023, 2024) et de l'année en cours , au moins un (01) marché d'entretien et maintenance des ascenseurs, de montant **180.500.000 FCFA HT**, justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution/de service fait en original ou en copie légalisée, assortie des contrats (page de garde, page de signature et page portant le montant en copies simples) signés par les maîtres ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentation ou organisation internationale au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé. • Disposer d'un personnel clé dont les qualifications et expériences doivent être conformes à celles indiquées au point 5 de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification.	• Etre une entreprise exerçant dans l'entretien et la maintenance des ascenseurs, justifié l'extrait légalisé du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou les statuts. • Disposer d'un personnel d'encadrement dont les qualifications et expériences doivent être conformes à celles indiquées au point 5 de la sous-section C • Disposer d'un personnel clé dont les qualifications et expériences doivent être conformes à celles indiquées au point 5 de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification.
Exigences financières	• Disposer d'avoirs liquides sous forme de fonds propres ou de lignes de crédits d'un montant de **11.640.000 F CFA**, justifié par une attestation de capacité financière d'une banque ou d'un organisme financier agrée ou ayant un correspondant en République du Bénin. • Fournir les états financiers (quinze premières pages) pour les trois dernières exercices (2021, 2022 et 2023) dans les formes prescrites en Annexe A_3_2.	• Disposer d'avoirs liquides sous forme de fonds propres ou de lignes de crédits d'un montant **11.640.000 F CFA**, justifié par une attestation de capacité financière d'une banque ou d'un organisme financier agrée ou ayant un correspondant en République du Bénin. • Une attestation d'assurance de risques professionnels à hauteur de **230.472.000 FCFA** pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence. • Les entreprises naissantes devront fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et celle qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence dans les formes prescrites en annexe A_3_2.

BON A LANCER DCMP - MEF

NB : L'autorité Contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des documents produits par le soumissionnaire. En tout état de cause et en application des dispositions de l'article 122 du code des marchés publics, la fourniture délibérée d'informations ou de déclarations fausses ou mensongères, expose l'auteur aux sanctions prévues par la loi.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai d'exécution de l'accord-cadre sera de trois (03) ans et sera mis en œuvre par émission de bons de commande annuel successifs. Le délai d'exécution de chaque bon de commande sera précisé dans chaque bon de commande.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier complet d'appel d'offres à compter du.....14/07/.....2025. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : Ministère de l'Economie et des Finances, Secrétariat de la

Personne Responsable des Marchés Publics, dans le bloc du cabinet, bureau B192. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par voie postale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier ou en fasse la demande en ligne via le mail prmp@finances.bj

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge[1] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Ministère de l'Economie et des Finances, bloc technique, 1er étage, bureau 102 au plus tard le ...13...Août.....2025 à 10H00 heure limite (heure locale) GMT+1.

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes le.....13..Août...../2025 en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : Ministère de l'Economie et des Finances, bloc technique, 1er étage, bureau 102 à 10H30 (heure locale) GMT+1.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de : **2.095.200 FCFA**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *90* jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

BON A LANCER
DCMP - MEF

La Personne Responsable des Marchés Publics ;

RéP du Bénin
Ministère de l'Economie et des Finances
La Personne Responsable des Marchés Publics

Salifou MAMAN

[1] Ce modèle de fiche de retrait/récépissé est téléchargeable sur le site web de l'ARMP consultable à l'adresse www.armp.bj